

Note n°2 : Guerre en Ukraine Réflexions et propositions d'actions syndicales internationalistes (25 mars 2022).

28 mars 2022



Guerre en ukraine Réflexions et propositions d'actions syndicales internationalistes

Impensable guerre aux frontières de l'Europe

Sans s'attarder sur des considérations très générales, il est utile de planter le décor. L'Europe de l'Ouest est en paix (au sens d'absence de conflit armé opposant deux armées dites régulières) depuis 1945. En 1949, la conclusion du traité de l'alliance atlantique va structurer durablement l'architecture de sécurité en Europe. Il s'agit pour les États-Unis d'amener à eux les États d'Europe de l'Ouest en formulant la promesse d'une défense inconditionnelle, y compris par l'usage de l'arme nucléaire en cas d'invasion soviétique puis de ce qui deviendra les forces du Pacte de Varsovie. Le seul conflit entre États qui a eu lieu en Europe avant la disparition de l'URSS a été l'invasion de Chypre par la Turquie. Le conflit est encore aujourd'hui gelé entre deux membres de l'Otan, la Turquie et la Grèce.

La chute de l'URSS a constitué un tournant pour l'Otan qui s'est lancé à partir de 1993 dans un élargissement à l'Est en même temps que de nombreuses opérations militaires. Il faut revenir à cet égard sur deux opérations militaires qui ont constitué des précédents :

- L'opération *Allied Force* sous l'égide de l'Otan qui a consisté à bombarder durant 78 jours des positions serbes sans mandat de l'Onu, et à laquelle a largement contribué l'aviation militaire française. Le conflit qui a conduit à l'éclatement de la Yougoslavie a été rendu possible par la volonté de certaines des nationalités et entités géographiques de rejoindre l'Union européenne. Les exactions militaires, crimes contre les populations civiles ont justifié pour l'Otan son intervention.

- L'opération militaire *Unified Protector* en Libye en 2011, au cours de laquelle les forces de l'Otan dont les USA et la France ont largement excédé le mandat de protection des populations civiles et ont provoqué activement la chute du régime. L'opération a eu pour conséquence une déstabilisation complète et durable du pays ainsi qu'au-delà de tout le Sahel.

L'action anti-impérialiste du mouvement social en France fut essentiellement tournée contre deux acteurs : l'État français d'une part, dont les opérations militaires en particulier sur le continent africain se sont succédées sans cesse depuis les indépendances des anciennes colonies (mais les réactions ont été faibles) ; et les États-Unis d'autre part, qui semblaient être capables d'imposer une domination sans partage au début du XXI^e siècle. Les mouvements anti-guerre ont atteint leur paroxysme lors de la mobilisation contre l'invasion de l'Irak par les troupes US en 2003 (à cette époque, le gouvernement français avait largement communiqué son opposition à cette invasion). Cette focalisation sur l'impérialisme américain, engagé dans des occupations militaires longues et coûteuses en Afghanistan et en Irak, a parfois conduit à négliger par défaut les autres impérialismes qui ont réémergé à partir du début du siècle. On peut citer à cet égard la Turquie, qui joue un jeu de puissance interventionniste en Libye et en Syrie ou en Azerbaïdjan, et la Chine dont la pression sur les voisins s'accroît fortement partir du milieu des années 2000. Deux pays qui font l'objet d'un suivi depuis longtemps au sein de la commission internationale Solidaires (voir, par exemple, la revue internationale consacrée à la Chine et celle qui porte sur le Kurdistan, dans laquelle la Turquie est très présente).



Guerre en Ukraine Réflexions et propositions d'actions syndicales internationalistes

Impensable guerre aux frontières de l'Europe

Sans s'attarder sur des considérations très générales, il est utile de planter le décor. L'Europe de l'Ouest est en paix (au sens d'absence de conflit armé opposant deux armées dites régulières) depuis 1945. En 1949, la conclusion du traité de l'alliance atlantique va structurer durablement l'architecture de sécurité en Europe. Il s'agit pour les États-Unis d'arrimer à eux les États d'Europe de l'Ouest en formulant la promesse d'une défense inconditionnelle, y compris par l'usage de l'arme nucléaire en cas d'invasion soviétique puis de ce qui deviendra les forces du Pacte de Varsovie. Le seul conflit entre États qui a eu lieu en Europe avant la disparition de l'URSS a été l'invasion de Chypre par la Turquie. Le conflit est encore aujourd'hui gelé entre deux membres de l'Otan, la Turquie et la Grèce.

La chute de l'URSS a constitué un tournant pour l'Otan qui s'est lancé à partir de 1993 dans un élargissement à l'Est en même temps que de nombreuses opérations militaires. Il faut revenir à cet égard sur deux opérations militaires qui ont constitué des précédents :

- L'opération *Allied Force* sous l'égide de l'Otan qui a consisté à bombarder durant 78 jours des positions serbes sans mandat de l'Onu, et à laquelle a largement contribué l'aviation militaire française. Le conflit qui a conduit à l'éclatement de la Yougoslavie a été rendu possible par la volonté de certaines des nationalités et entités géographiques de rejoindre l'Union européenne. Les exactions militaires, crimes contre les populations civiles ont justifié pour l'OTAN son intervention.
- L'opération militaire *Unified Protector* en Libye en 2011, au cours de laquelle les forces de l'Otan dont les USA et la France ont largement excédé le mandat de protection des populations civiles et ont provoqué activement la chute du régime. L'opération a eu pour conséquence une déstabilisation complète et durable du pays ainsi qu'au-delà de tout le Sahel.

L'action anti-impérialiste du mouvement social en France fut essentiellement tournée contre deux acteurs : l'État français d'une part, dont les opérations militaires en particulier sur le continent africain se sont succédées sans cesse depuis les indépendances des anciennes colonies (mais les réactions ont été faibles) ; et les États-Unis d'autre part, qui semblaient être capables d'imposer une domination sans partage au début du XXI^e siècle. Les mouvements anti-guerre ont atteint leur paroxysme lors de la mobilisation contre l'invasion de l'Irak par les troupes US en 2003 (à cette époque, le gouvernement français avait largement communiqué son opposition à cette invasion). Cette focalisation sur l'impérialisme américain, engagé dans des occupations militaires longues et coûteuses en Afghanistan et en Irak, a parfois conduit à négliger par défaut les autres impérialismes qui ont réémergé à partir du début du siècle. On peut citer à cet égard la Turquie, qui joue un jeu de puissance interventionniste en Libye et en Syrie ou en Azerbaïdjan, et la Chine dont la pression sur les voisins s'accroît fortement partir du milieu des années 2000. Deux pays qui font l'objet d'un suivi depuis longtemps au sein de la commission internationale Solidaires (voir, par exemple, la revue internationale consacrée à la Chine et celle qui porte sur le Kurdistan, dans laquelle la Turquie est très présente).

Lire aussi : Voir notre rubrique spécifique Solidarité internationale avec l'Ukraine

- Emplacement : réINVENTER le syndicalisme > A l'international > Actualités internationales >
- Adresse de cet article :
<https://ancien.solidaires.org/Note-no2-Guerre-en-Ukraine-Reflexions-et-propositions-d-actions-syndicales>